



ELEPHANT BLANC Association loi 1901,
déclarée à la préfecture de Gironde-France
Siège social: 12 rue du Languedoc
33 290 BLANQUEFORT
email: secretariat.eb.mgmoc@gmail.com
Website: <http://elephantblanc-cambodge.com>
Facebook: <http://facebook.com/EB.association>

Convention d'engagement réciproque **entre un bénévole et l'Association ELEPHANT BLANC**

Il est convenu ce qui suit:

Entre, d'une part:

L'association ELEPHANT BLANC représentée par sa Présidente Marie Laurence BON ou par la Vice Présidente Marielle GUILLON

Et, d'autre part:

(Nom, Prénom, adresse).....

Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat affichée par notre association pour une durée de mois (du/...../..... au/...../.....) sur le site de

Article 1: L'association ELEPHANT BLANC s'engage à l'égard de (Nom, Prénom).....

- à lui confier les missions et les activités suivantes :

.....
.....
.....
.....

- à écouter ses suggestions,
- à assurer une réunion (physique ou téléphonique) d'information et d'intégration,
- à faire un point régulier sur ses activités avec le bureau de l'Association,
- à rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'Association,
- si souhaité, à l'aider à faire reconnaître ses compétences acquises lors de son bénévolat.

L'association ELEPHANT BLANC pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration de (Nom, Prénom)....., mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

Article 2: (Nom, Prénom)..... s'engage à l'égard à l'égard de l'Association ELEPHANT BLANC

- à coopérer avec les différents partenaires de l'Association: dirigeants, salariés cambodgiens, autres bénévoles,
- à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement (pas d'alcool, pas de cigarette sur les sites au Cambodge, pas de sortie avec les enfants mineurs sans accompagnement d'un adulte khmer),
- à respecter les personnes majeurs et mineurs au Cambodge (notamment ses opinions politiques, philosophiques et religieuses, sa dignité et son intimité)
- à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- à respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné,
- à transmettre régulièrement à l'association un compte rendu écrit des activités et un bilan formalisé en fin de mission
- à faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation,

(Nom, Prénom)..... pourra à tout moment arrêter sa collaboration, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

A..... le

A..... le

Association ELEPHANT BLANC représentée par :

.....